

Reprise de cabinet

Reprise de cabinet, premier pas vers l'indépendance

Se lancer dans la reprise d'un cabinet médical existant est le fruit d'une bonne réflexion. Il est recommandé d'établir un plan commercial et de planifier les investissements avec professionnalisme. Les conseillers des organisations professionnelles ou une fiduciaire pourront vous soutenir dans vos démarches.

Au début, les futurs entrepreneurs seront confrontés aux thèmes de financement suivants:

- financement de la reprise de l'inventaire du cabinet médical actuel
- financement d'un éventuel goodwill au propriétaire actuel du cabinet (renommée du cabinet, fichier clientèle, etc.)
- financement de remplacements, de rénovations ou nouveaux investissements
- somme au crédit du compte courant, pour couvrir les frais d'exploitation courants

Par ailleurs, vous devrez redéfinir l'ensemble de la couverture d'assurance et serez confronté aux thèmes d'assurance suivants:

Assurances choses et responsabilité civile

- Inventaire du cabinet
- Assurance des appareils techniques
- Assurance de responsabilité civile professionnelle pour vous, en tant que médecin, et pour vos employés

Assurances du personnel pour les employés

- Assurance indemnité journalière en cas de maladie et assurance accidents (LAA) pour les employés
- Affiliation à une prévoyance professionnelle

Sécurisation des investissements

- Sécurisation du risque (décès, invalidité) lié aux crédits du cabinet
- Assurances des installations techniques et des machines

Prévoyance personnelle et planification fiscale

- Prévoyance privée pour vous et votre famille, sécurisation du risque en cas de décès et d'invalidité
- Prévoyance vieillesse / planification de la retraite
- Planification fiscale

Il est important que vous ne considériez pas les différents thèmes liés aux assurances séparément, mais dans un contexte général pour tout ce qui concerne le cabinet.